



Les archéologues
de l'information
Livres et culture, cahier E



Oberammergau,
Jérusalem-en-Bavière
Plaisirs, cahier D

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. C N° 293

LE JEUDI 24 DÉCEMBRE 2009

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

Les cicatrices du tsunami

Cinq ans plus tard, des appels à l'aide restent sans réponse au Sri Lanka



FRANÇOIS PESANT COLLABORATION SPÉCIALE

Des pêcheurs sri-lankais, durement éprouvés par le tsunami dévastateur d'il y a cinq ans, ramènent leurs filets sur la plage. La mer leur rappelle chaque jour la mort tragique de plusieurs de leurs proches.



THIERRY ZOCCOLAN AFP

Cinq ans après la vague meurtrière qui a fauché la vie de plus de 225 000 personnes dans quelque 13 pays de l'océan Indien, le Sri Lanka a quasi pansé ses plaies. Mais nous avons constaté sur le terrain que certaines cicatrices physiques et psychologiques tardent à guérir. Et ce qui n'arrange rien: les bailleurs de fonds, estimant leur travail terminé, ont levé le camp.

LISA-MARIE GERVAIS

Kalmunai, Sri Lanka — Le soleil s'est levé comme un rideau de plomb sur la plage de Kalmunai, jonchée de ruines et de débris: des maisons sans toit ni murs, des coques de bateaux éventrés, des palmiers déracinés... Le Sri Lanka a certes été le théâtre d'une guerre civile qui a duré plus de 30 ans, mais ce ne sont pas les bombes qui

ont balaféré ce paysage. Le grand responsable de ce décor de tragédie porte un nom japonais: tsunami.

C'est arrivé le 26 décembre 2004. Une puissante vague déclenchée par un tremblement de terre de 9,3 à l'échelle de Richter a frappé les côtes de 13 pays de l'océan Indien. À la vitesse d'un Boeing,

VOIR PAGE A 6: SRI LANKA

■ L'argent, un deuxième tsunami, page A 7

PERSPECTIVES

Quand la charité est subventionnée

À lire en page C 1

À nos lecteurs

Vous tenez entre vos mains l'édition de fin de semaine du *Devoir*. Le journal ne sera pas publié demain ni samedi. De retour lundi. Joyeux Noël à tous!

INDEX

Annances.....	B 7	Idées.....	C 5
Avis publics..	A 7	Météo.....	B 4
Bourse.....	B 2	Monde.....	B 6
Culture.....	B 8	Mots croisés.	D 5
Décès.....	B 7	Philo.....	C 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 7
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	B 6

Nuit de Noël à Sainte-Marie-des-Bordées

Un conte de Caroline Montpetit

Le D^r Renaud entra dans l'hôpital Sainte-Marie-des-Bordées par la porte de derrière. Il avait pris cette habitude il y a quelques années déjà, évitant ainsi de soutenir le regard des patients qui l'attendaient dans la salle d'attente de l'urgence. En entrant dans le bureau qu'il partageait avec d'autres médecins, le D^r Renaud posa ses paquets. C'était le 24 décembre. Le matin même, sa femme lui avait fait une liste d'emplettes à faire pour le réveillon. Du papier d'emballage pour les cadeaux des enfants, mais aussi un brandy pour flamber le gâteau. C'était un brandy rare, un vieux *lepanto solera gran reserva*, qu'ils avaient dégusté pour la première fois ensemble à Séville

il y a quelques années, avec lequel elle voulait apprêter son gâteau aux figues et aux amandes.

Le D^r Renaud entrouvrit la porte du bureau pour jeter un coup d'œil dans la salle d'attente. Il réprima un soupir. Elle était pleine. En principe, le D^r Renaud était de garde jusqu'à 23 heures. Après, il était attendu pour le réveillon à la maison, où étaient aussi invitées la famille d'un collègue et sa belle-sœur. Refermant la porte, il voulut ranger ses paquets. La bouteille de brandy glissa de son sac. Les lettres d'or brillaient sous le néon comme un appel: *Vieux lepanto solera gran reserva*. «Un alcool de ce prix, pour flamber un gâteau!», pensa-t-il. S'il y goûtait avant d'entamer sa soirée? C'était la veille de Noël après tout.

VOIR PAGE A 8: NUIT DE NOËL



NEWSCOM

POURQUOI ALLER AILLEURS ?

SOLDE DU BOXING DAY

Le 26 décembre SEULEMENT, NOUS PAYONS LES TAXES

SOLDE ÉTIQUETTES ROUGES



DE 20% À 70% SUR TOUT!

*quelques rares exceptions

- VÊTEMENTS TECHNIQUES
- VÊTEMENTS ISOLÉS
- VÊTEMENTS SKI DE FOND/RAQUETTE/VÉLO
- RAQUETTES À NEIGE
- SACS À DOS ET DE COUCHAGE
- BOTTES ISOLÉES ET DE RANDONNÉE • ETC.

NOTRE SOLDE NE SE TERMINE PAS... NOS PRIX SONT TOUJOURS RÉDUITS, TOUTE L'ANNÉE !

Pleinair
ENTREPÔT

MONTRÉAL : 1451, av. MONT-ROYAL Est
514-525-5309
BROSSARD : 6678, boul. TASCHEREAU
450-672-3217

ACTUALITÉS

ASPARAGINASE

Une enzyme anticancéreuse dans les frites et les croustilles

Santé Canada veut ainsi combattre les dangers de l'acrylamide

Pour contrer l'effet cancérigène de l'acrylamide contenu dans les frites et les croustilles, Santé Canada propose d'ajouter une enzyme aux vertus anticancéreuses lors de la préparation de ces aliments.

PAULINE GRAVEL

Santé Canada espère fortement que soit autorisée au Canada l'utilisation de l'asparaginase dans la préparation des frites, des croustilles, des biscuits, des céréales et du pain, car cette enzyme permettrait de réduire la formation d'un composé cancérigène dans ces aliments lorsqu'ils sont cuits ou frits à très haute température.

Voilà déjà un moment qu'ont été reconnus les dangers de l'acrylamide, une substance chimique qui se forme dans les aliments riches en glucides et pauvres en protéines, comme les pommes de terre, lorsqu'on les cuit ou les fait frire à température élevée. Il a été clairement démontré que l'acrylamide induit le cancer chez les animaux de laboratoire et qu'en grandes concentrations, il est toxique

pour le système nerveux des animaux et des humains.

Les pommes de terre frites et les croustilles sont les aliments qui renferment les concentrations les plus élevées d'acrylamide. Ce composé cancérigène est également présent, mais en moindre quantité, dans les céréales pour le petit-déjeuner, les pâtisseries, les biscuits, le pain, les produits à base de cacao et le café.

L'acrylamide se forme lorsque l'asparagine, un acide aminé naturel, réagit avec des sucres, comme le fructose ou le glucose. Cette réaction se produit toutefois «uniquement si la température de cuisson atteint un certain degré, qui varie en fonction des propriétés du produit et du mode de cuisson. La teneur en acrylamide dépendrait non seulement de la température de cuisson, mais aussi de la du-

rée de celle-ci. Puisque la température atteinte pendant l'ébullition n'est pas suffisamment élevée pour provoquer la formation d'acrylamide, l'acrylamide n'a pas été détecté dans les pommes de terre bouillies», précise-t-on sur le site de Santé Canada.

En plus d'encourager les Canadiens à limiter leur consommation d'aliments susceptibles de contenir de l'acrylamide, Santé Canada était à la recherche de stratégies qui permettraient de contrer, ou du moins d'atténuer les effets nocifs de l'acrylamide. L'ajout d'asparaginase est ainsi apparu comme une avenue intéressante pour l'industrie alimentaire. L'asparaginase est une enzyme qui transforme l'asparagine en acide aspartique et, de ce fait, réduit la quantité d'asparagine dans les aliments, diminuant du coup le risque de formation du cancérigène acrylamide. On estime que l'asparaginase pourrait ainsi être ajoutée à la pâte avant la cuisson des produits de boulangerie, tandis que les morceaux de pommes de terre

pourraient être trempés dans un bain d'enzyme avant d'être plongés dans l'huile de friture.

Mais pour que soit autorisé l'ajout d'asparaginase dans certains produits alimentaires, il faudra apporter une modification au Règlement sur les aliments et drogues afin d'y inclure l'asparaginase comme additif alimentaire. Santé Canada fait valoir que les scientifiques de son Bureau d'innocuité des produits chimiques ont effectué une évaluation approfondie de l'enzyme asparaginase qui les a conduits à conclure que «l'utilisation de l'asparaginase dans la fabrication de produits à base de pâte de blé, tels que le pain, les craquelins et les biscuits, les produits de pommes de terre coupées, tels que les frites et les croustilles, ne suscite aucune préoccupation en matière de santé, et de sécurité». On souligne aussi que l'utilisation de l'asparaginase est permise aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Danemark.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Manger moins de sucre allonge la vie

PAULINE GRAVEL

Succomber aux multiples sucreries qui nous sont offertes en ce temps de festivité n'est pas la meilleure stratégie pour vivre longtemps et à l'abri du cancer, révèlent des chercheurs de l'Université de l'Alabama à Birmingham dans un article publié dans la version électronique du *FASEB Journal* (journal de la Federation of American Societies for Experimental Biology).

Ces chercheurs ont montré comment la restriction calorique, plus particulièrement une diète réduite en glucose, aide les cellules humaines à vivre plus longtemps. Pour ce faire, ils ont cultivé en parallèle des cellules pulmonaires humaines normales et des cellules pulmonaires humaines précancéreuses. Les deux types de lignées cellulaires recevaient des niveaux normaux ou réduits de glucose. Pendant plusieurs semaines, les chercheurs ont observé l'aptitude des cellules à se diviser ainsi que leur taux de



ARCHIVES REUTERS

survie selon qu'elles étaient privées ou non de glucose.

Il est ainsi apparu que la restriction en glucose induisait l'apoptose (mort cellulaire programmée) et l'inhibition de la croissance des cellules précancéreuses, tandis qu'elle favorisait un allongement de la durée de vie des cellules normales. En d'autres termes, les cellules normales vivaient plus long-

temps, alors que les cellules précancéreuses mouraient.

Plus particulièrement, chez les cellules précancéreuses, la restriction en glucose diminuait l'activité du gène hTERT qui synthétise la télomérase, une enzyme qui répare les télomères, genre de capuchon qui protège l'extrémité de nos chromosomes et qui raccourcit au fil du temps à l'occasion de chaque division de la cellule. Or la disparition du télomère sonne le glas de la vie d'une cellule. Par ailleurs, la restriction en glucose accroissait aussi l'expression du gène p16 qui ralentit la croissance cellulaire. Les cellules nor-

males, quant à elles, subissaient les effets opposés.

Selon les auteurs de l'étude, ces résultats mettent en lumière «les mécanismes épigénétiques [qui ne sont pas dus à des mutations, mais à des effets de l'environnement sur les gènes] d'une stratégie de contrôle nutritionnel qui pourraient aboutir à une thérapie anticancéreuse aussi bien qu'à une approche anti-âge».

Bien que ces résultats semblent proposer une piste vers une possible fontaine de jeunesse qui écarterait le cancer et inciterait nos cellules à vivre plus longtemps, Pierrette Gaudreau, spécialiste en neuroendocrinologie du vieillissement au CHUM, croit que ces résultats doivent d'abord être validés avec des cultures de cellules primaires, ou natives, qui auront été isolées d'un organe et qui n'auront pas été «transformées comme les lignées de cellules immortalisées que les chercheurs ont utilisées dans leur étude et qui donnent toujours de beaux résultats». Il est également «important que ces résultats soient confirmés avec des cellules provenant d'autres tissus que le poumon, comme des neurones», ajoute-t-elle.

Le Devoir

LISTERIA

Rappel d'aliments fabriqués par Olymel

Ottawa — L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé hier le rappel de plusieurs produits de viande transformés fabriqués par Olymel et vendus sous les étiquettes Olymel, Lafleur, Roma et Royal. Ces produits pourraient être contaminés par la bactérie *Listeria monocytogenes*.

Les produits Olymel concernés sont le jambon cuit extra maigre (formats 200 g et 2 x 375 g, meilleur avant le 14 janvier) et le pain de viande simili poulet (2 x 375 g, meilleur avant le 17 janvier).

Les produits Royal sont le bologne et pain de viande simili poulet (2 x 375 g, 12 janvier) et le jambon cuit haché et pain de viande simili poulet (2 x 375 g et format Club Maxi, 6 janvier).

Le jambon cuit extra maigre de Lafleur (200 g, 14 janvier) et le pepperoni paquet familial de Roma (620 g, 17 janvier) sont aussi couverts par ce rappel.

Tous les produits touchés portent le code de lot 9329. La montréalaise Olymel S.E.C. a procédé au rappel volontaire de ces produits, écoulés au Québec et en Ontario. Aucun cas de

maladie n'a été signalé.

Le porte-parole d'Olymel, Richard Vigneault, a tenu à se montrer rassurant malgré le rappel des produits. «Les tests, effectués en collaboration avec l'ACIA, concernaient huit produits et un seul test s'est avéré positif, a-t-il indiqué. Il s'agit de mesures préventives et d'autres tests sont en cours afin de retirer du marché le plus rapidement possible les produits concernés.»

Il a également assuré que les produits de viande rappelés ne seront pas remis en circulation.

Puisque le rappel vient d'être annoncé, M. Vigneault n'a pas été en mesure d'évaluer l'impact financier de cette décision, affirmant que la sécurité alimentaire des consommateurs primait pour l'instant.

Mardi, l'ACIA et l'entreprise Siena Foods avaient procédé au rappel du salami Cacciatore doux, qui pourrait avoir été contaminé par la même bactérie. Le produit touché porte une date de péremption du 4 mars 2010.

La Presse canadienne



ROLEX

LADY OYSTER PERPETUAL
EN ACIER ET OR GRIS 18 CARATSBijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

50%
DE RABAIS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

SERGIO
L'UOMO

L'élégance au masculin...

1, CARRÉ WESTMOUNT
514 846 0290

EN BREF

Molécules prometteuses

Paris — De nouvelles molécules testées sur des souris semblent prometteuses pour combattre le cancer du poumon, notamment les formes qui deviennent résistantes aux traitements actuels, selon une étude américaine sur l'animal devant paraître aujourd'hui. Ces travaux de l'équipe de Pasi Janne (Dana Farber Cancer Institute, Boston) sont publiés dans l'édition du 24-31 décembre de la revue scientifique britannique *Nature*. Les nouvelles molécules, des inhibiteurs d'enzymes intracellulaires impliquées dans la prolifération des cellules, ont permis de réduire la croissance des tumeurs broncho-pulmonaires chez des souris, selon les auteurs. Les chercheurs ont réalisé leurs tests sur des tumeurs désignées sous le terme de cancers «non à petites cellules» (carcinomes à grandes cellules, adénocarcinomes et carcinomes épidermoïdes), qui représentent de 70 à 80 % des cancers bronchiques. La forme la moins fréquente (20 à 25 % des cas) des cancers bronchiques est pour sa part dite «à petites cellules».

— Agence France-Presse

ACTUALITÉS

Personnalité de l'année de La Presse canadienne

Stephen Harper, l'art de détourner l'attention

Stephen Harper a entrepris l'année en faisant face à d'énormes défis politiques sur la scène nationale. Il a donc adopté une stratégie qui a bien servi plusieurs premiers ministres canadiens: il a mis les voiles vers l'étranger.

MIKE BLANCHFIELD

Les voyages qu'a effectués le premier ministre en début d'année visaient à polir son image au pays afin que les Canadiens le perçoivent comme un leader fiable et compétent pour les questions économiques.

C'est d'ailleurs son habileté à tirer un avantage politique de la récession et d'en sortir plus fort que jamais depuis le début de son règne de premier ministre, il y a quatre ans, qui fait de M. Harper la personnalité ayant le plus marqué l'actualité en 2009, selon un sondage annuel mené par la Presse canadienne auprès des directeurs de l'information des journaux ainsi que des stations de radio et de télévision.

Stephen Harper a réussi à traverser 2009 alors que son gouvernement minoritaire était menacé par une coalition à la fin de l'année dernière

«Ses agissements personnels sur la scène internationale et les positions surprenantes défendues sur des grands enjeux comme le réchauffement climatique sont décriés, mais il maintient le cap», affirme Maurice Cloutier, rédacteur en chef du quotidien *La Tribune*, à Sherbrooke.

«M. Harper semble avoir gagné le pari que les Canadiens sont moins préoccupés par l'image du pays sur la scène internationale que par des intérêts plus personnels au niveau du soutien de l'économie canadienne et de la sécurité publique», ajoute-t-il.

M. Harper est désigné personnalité de l'année pour une deuxième fois consécutive, mais il n'a pas été le seul à retenir l'attention en 2009. Le premier ministre a obtenu 24 % des votes, devançant ainsi Jim Balsillie (19 %), le riche fondateur et chef de la direction de l'entreprise Research in Motion, qui a tenté sans succès d'amener au Canada une autre équipe de la Ligue nationale de hockey.

Parmi les autres personnes qui ont récolté des votes, on note Victoria (Tori) Stafford (11 %), cette jeune écolière de Ferguson, en Ontario, dont l'enlèvement et le meurtre ont semé l'émoi au pays, ainsi que le docteur David Butler-Jones (11 %), directeur de la Santé publique au Canada, qui est devenu une célébrité nationale en raison des efforts pour contrer la pandémie de grippe A(H1N1).

«C'est tout de même impression-

nant de constater que le premier ministre a plutôt bien réussi à traverser l'année 2009, alors que son gouvernement minoritaire était menacé par une coalition à la fin de l'année dernière», affirme Eric Aussant, rédacteur en chef du quotidien *Métro* à Montréal. «En plus, les conservateurs terminent l'année en avance dans les intentions de vote au pays, ajoute-t-il. Pourtant, ce ne sont pas les sujets épineux qui ont manqué pour M. Harper cette année. On peut en dresser toute une liste: l'économie et la récession, l'Afghanistan, l'environnement, etc.»

Deux événements ont particulièrement marqué l'année 2009 pour M. Harper sur la scène internationale: la visite à Ottawa du très populaire président américain, Barack Obama, en février, ainsi que son voyage en Chine en décembre. Dans les deux cas, les réactions ont été générale-

ment positives.

Les allocutions les plus importantes du premier ministre, qu'elles aient été prononcées devant des banquiers à New York ou devant des gens d'affaires en Chine, visaient d'abord un auditoire canadien, selon le politologue Faron Ellis, professeur au Lethbridge College, en Alberta.

Il estime que ces discours ont contribué à redonner confiance aux Canadiens rendus inquiets par les difficultés économiques, en plus d'aider les conservateurs à gagner des appuis parmi les minorités visibles.

M. Harper a failli perdre le pouvoir à la fin de 2008. Le vent a toutefois commencé à tourner en sa faveur en février, à Ottawa, lorsqu'il a profité de la grande sympathie populaire dont jouissait le nouveau président américain.

Les relations apparemment cordiales entre MM. Harper et Obama ainsi que la décision du premier ministre canadien d'aligner sa politique environnementale sur celle de l'administration démocrate à Washington lui ont permis de se mettre à l'abri des attaques de ceux qui l'accusent d'être un «républicain canadien, un Bush version légère ou le gouvernement le plus à droite de l'histoire canadienne», selon M. Ellis.

L'un des plus beaux succès médiatiques de l'année pour M. Harper a été sa participation surprise à un gala du Centre national des arts. Accompagné du violoncelliste de réputation inter-

nationale Yo-Yo Ma, le premier ministre a offert, assis au piano, une assez bonne version de la chanson des Beatles *With a Little Help from My Friends*.

La politologue Antonia Maioni, de l'Université McGill, qualifie le style de M. Harper de «leadership tranquille». Lorsqu'on lui demande quels ont été les moments les plus spectaculaires de la dernière année pour le premier ministre, le seul qui lui vient à l'esprit est «sa performance au piano au Centre national des arts. Si c'est le seul moment qui ait pu susciter l'inspiration, nous avons un problème en matière de leadership».

Andrea Kriluck, rédactrice en chef du journal *The Standard* à St. Catharines, en Ontario, ne partage pas cet avis. Elle dit avoir voté pour M. Harper parce qu'elle avait le sentiment qu'il avait été omniprésent au cours de la dernière année.

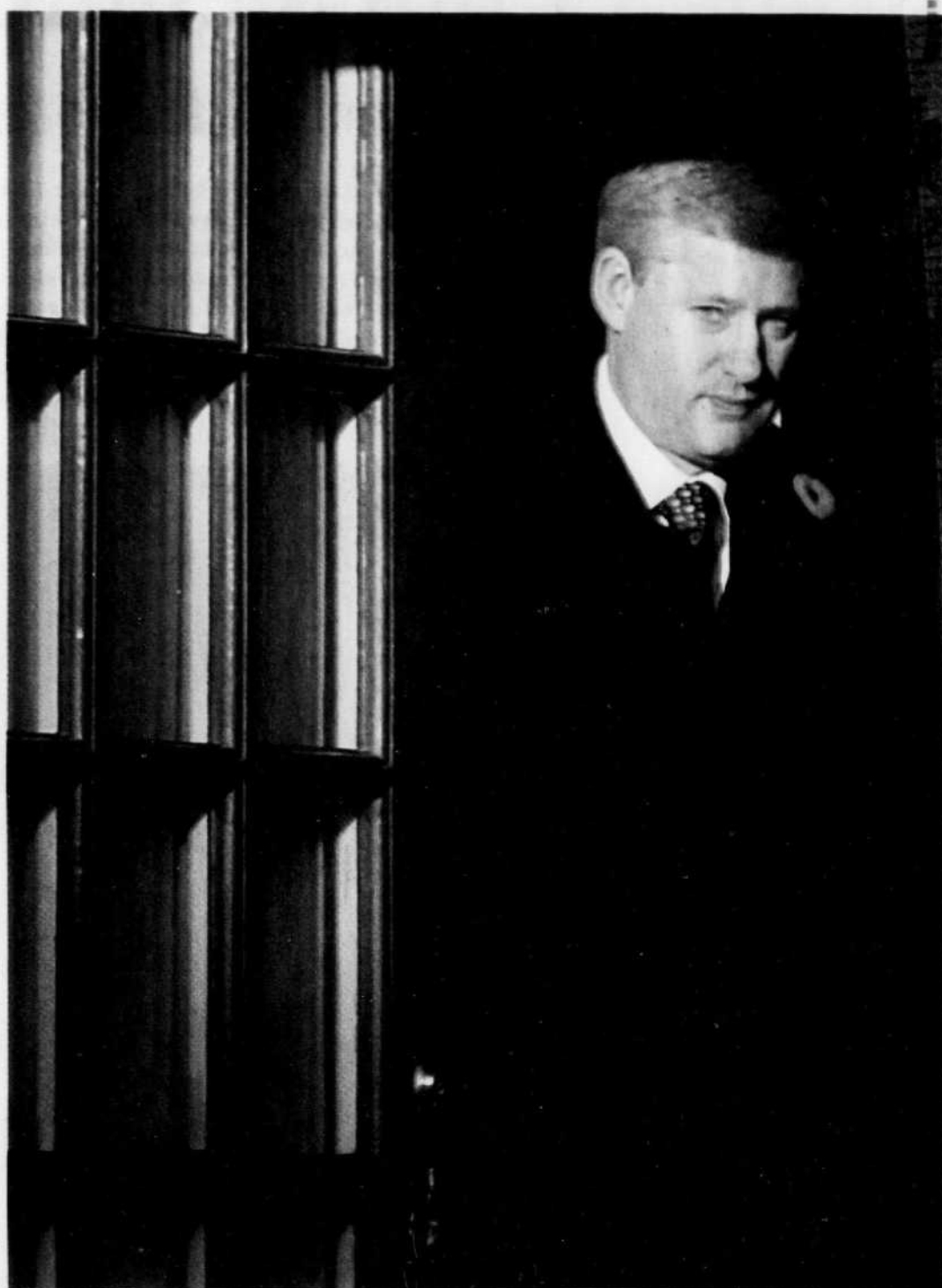
«Il a affronté la récession en distribuant du financement dans les communautés, a dû faire face à la pression internationale en raison de l'inaction du Canada sur la question des changements climatiques, a montré ses talents musicaux au piano au Centre national des arts, en plus d'être victime d'une parodie d'un militant libéral qui l'a présenté comme une victime d'un assassinat», affirme Mme Kriluck.

Il semble que M. Harper ait su s'effacer quand cela valait mieux pour lui. Il a passé moins de temps à la Chambre des communes cet automne que ces deux prédécesseurs, selon des données compilées par *Le Devoir*. Lorsque la controverse concernant le traitement des prisonniers afghans a éclaté, en novembre, le premier ministre a préféré prendre part à une séance photo en compagnie des membres de l'équipe nationale de crosse plutôt que de répondre aux questions de l'opposition à la Chambre des communes.

Il s'est fait discret pendant presque toute la période de négociations sur les changements climatiques à Copenhague ce mois-ci, laissant à son ministre de l'Environnement, Jim Prentice, la tâche de répondre aux nombreuses critiques concernant la position canadienne à ce sujet.

«Ça démontre un peu ce que Stephen Harper est en mesure de faire, c'est-à-dire de détourner l'attention pour se maintenir au pouvoir, par défaut», affirme Mme Maioni.

La Presse canadienne



Stephen Harper a été choisi personnalité de l'année pour une deuxième année consécutive.

Stephen Harper a su s'effacer quand cela valait mieux pour lui, multipliant les absences à la Chambre des communes

SOLDE APRÈS NOËL

15-60%

de rabais sur toute la marchandise jusqu'au 3 janvier*

* Excluant les collections printemps 2010 et certaines collections.



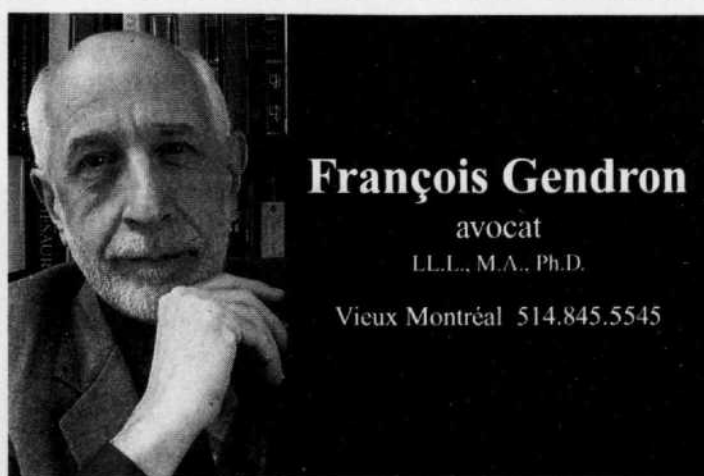
BARBOUR
BOSS HUGO BOSS
BUGATTI
BRAX
CASAMODA
CUTTER & BUCK
DORMEUIL
FAÇONNABLE
HÖRST
JACK VICTOR
KLAUSS BOEHLER
LUHTA
M.E.N.S.
ODERMARK
PAL ZILERI
PAUL & SHARK
POLO RALPH LAUREN
PURE
RAINFOREST
ROBERT GRAHAM
SCABAL
SCHNEIDERS
SIGNUM
VICTORINOX
VIYELLA
CHAUSSURES
BOTTES D'HIVER

26 décembre de 13 h à 17 h
27 décembre de 12 h à 17 h

Retouches gratuites sur articles à 50 % de rabais et moins.

OGILVY
monsieur

ESPACE HOMME AU 4^e
Sainte-Catherine O. et de la Montagne
514.845.4742
ogilvycanada.com



François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Bonne santé et une heureuse année à toute notre clientèle

MONSIEUR MISTRE

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal
514-484-8332
www.themrfixit.com
DEPUIS 1953

Boxing
day

du 24 déc. au 4 janvier

ALAIN GIROUX

HÔTEL REINE ÉLIZABETH
900, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 861-8138

ACTUALITÉS

Toutes bulles confondues...

Suggestions pour un temps des Fêtes pétillant



JEAN AUBRY

C'est le Champenois Bruno Paillard qui aborda un jour la question du «train de bulles» autour de la table chez lui à Reims. Il cita alors les chercheurs Voisin, Liger-Belair et Jeandet¹ du laboratoire d'œnologie de Reims et leurs plus récentes trouvailles liées non seulement à la formation, mais aussi à la dynamique de ce fameux train de bulles qui

hypnotise tant l'amateur devant sa flûte de mousseux. Pour faire court, tout commence par une fibre textile collée aux parois du verre; en raison de la diffusion du gaz, via les parois de cette même fibre, se crée alors une poche de gaz. Ces «poches» finissent par grossir, débordent des fibres et donnent naissance, sous l'effet Rayleigh², à une bulle

qui laisse elle-même une poche de gaz dans la fibre, et ainsi de suite jusqu'à la prochaine bulle. Se forme alors ce train de bulles dont la dynamique, la fréquence et l'orientation sont toujours à l'étude. Mais laissons cela aux chercheurs. Contentons-nous de prendre le premier train de bulles qui passe! En voici quelques-uns. Suite jeudi prochain.

Mousseux

■ Hungaria Grande Cuvée, Hongrie (12,10 \$ - 106492): pas de miracle, mais une certitude ici, celle de boire bon, avec fraîcheur, sans lourdeur. Simple d'expression, doté d'un fruité bien net, sur un ensemble léger mais pas dilué, passablement stimulant sur le plan de la bulle. L'apéro pour une jeunesse de 18 ans et plus et une autre qui, comme vous, veut s'amuser sagement. **1/2, 1

■ Codorniu Cava Clasico Brut (13,25 \$ - 503490): un classique qui ne faiblit pas et que l'on aurait tort de boudier. Pas trop dosé, avec ce fruité simple, bien net, qu'une effervescence nourrie entraîne dans son sillage. **1/2, 1

■ Segura Viudas Brut Reserva, Cava (13,95 \$ - 158493): à ce prix, ce cava ne casse peut-être pas trois pattes à un canard, mais il sait être sans détour, avec une rondeur fruitée qui fait saliver. **1/2, 1

■ Bulle N° 1 Face cachée de la pomme (15,95 \$ - 11086014): une petite merveille vinifiée en sec vous conviant au festival de la pomme, avec clarté, lucidité et réalisme fruité. ***, 1. Pour ceux qui ont la dent sucrée, poursuivez avec le coffret-trio cidre de glace tranquille à 50 \$ (11151488): purement diabolique! ****, 2

■ La Bulle de Limoux 2006, Sieur d'Arques (17,35 \$ - 094953): fine et distinguée, cette bulle, avec un côté aérien qui enlève le tout. ***, 1

■ Codorniu Seleccion Raventos Brut, Cava (17,80 \$ - 11128632): du caractère et de la détermination, dans la manière comme pour cette portée fruitée qui se veut généreuse, énergique, à peine épicée. Du sérieux! ***, 1

■ Crémant de Bourgogne Brut, Cave de Lugny (18,80 \$ - 733451): un beau verre de chardonnay moussant avec tendresse et générosité, dans un style simple mais tellement gourmand que l'on se dit qu'il plaira même à Pierrette, qui ne s'en privera pas! D'une cave fiable qui livre la marchandise. ***, 1

■ Blanquette de Limoux 2007, Domaine de Fourn (18,95 \$ - 220400): une blanquette authentique, peu dosée mais révélant tout de même un fruité de pomme bien en chair. ***, 1

■ Cuvée de l'Écusson Brut Rosé, Bernard-Massard, Luxembourg (19,25 \$ - 11140674): c'est sur une bulle microscopique que rebondit ici



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

le pinot noir, s'imposant avec beaucoup de panache au palais, le laissant sur une pointe d'amertume particulièrement heureuse et tenace en le quittant. Savoureux! ***, 1

Champagnes

■ Nicolas Feuillatte Premier Cru Brut (52,75 \$ - 578187): la maison, en chiffres, c'est 5000

adhérents et 2200 hectares couvrant pratiquement toutes les appellations, avec, à la clé, un champagne de belle facture, plein et crémeux, d'une vinosité porteuse qui l'inscrit au cœur même d'un repas. A prix d'ami. ***/2, 1

■ Besserat de Bellefont Cuvée des Moines Brut Rosé (58,75 \$ - 11154515): la maison «tra-

vaille» sa bulle comme une mousseline, qui se veut ici fine et joliment porteuse du fruité des trois cépages assemblés en parts égales. Ajoutez le détail de saveurs nées du mariage d'une quinzaine de crus, la vitalité couplée à la rondeur, la finition impeccable, et voilà, à bon prix, un champagne de style. ***/2, 1

■ Pol Roger Brut (61 \$ - 051953): s'il n'y avait qu'un champagne à apporter sur la Lune, ce serait celui-là, champagne de style, magnifiquement détaillé et homogène, gracieux et transporteur. Je vous disais que le 7^e ciel n'était pas loin! ****, 2

■ Pommery Brut Royal (62 \$ - 346106): dynamisme et effervescence

marquée pour un vin qui ne manque ni de fruit ni d'ardeur, surtout sur la finale bien relevée. Un bon champagne tout ce qu'il y a de plus fiable. Le Brut Rosé (72,50 \$ - 158543) est aussi très recommandable. ***/2, 1

■ G. H. Mumm Cordon Rouge Brut (62,75 \$ - 308056): impossible de lui trouver le moindre défaut tant la continuité opère d'un flacon à l'autre avec une rare régularité. C'est plein, riche, accessible, heureux et réconfortant. Un bon verre de champagne qui en invite un autre. ***/2, 1

■ Laurent Perrier Brut (64 \$ - 340679): pour amateur de vin direct, net et franc, doté d'une belle finesse, à peine arrondi par le dosage. ***/2, 2

■ Louis Roederer Brut Premier (65,50 \$ - 268771): des «noirs» qui impriment une force dans ce qu'elle a de plus gracieux, de plus vigoureux, de plus racé aussi. À table sur une viande. ****, 2

■ Taittinger Brut Réserve (70 \$ - 10968752): comme on ne peut pas boire de Comtes de Champagne tous les jours (1998 à 245 \$ - 867606 - ****1/2, 2), la maison propose aussi ce brut entier et franc de goût, pleinement fruité, intense, pourvu d'un dosage adéquat. Un champagne de style. ***/2, 1

■ Jacquesson Brut Cuvée n° 732 (71,50 \$ - 10758819): voilà le type de champagne pour puriste ou amateur exigeant. Aucune concession, mais une direction sûre et des saveurs pures enrichies à la fois par le meilleur des cépages, l'élevage sous foudre à l'ancienne et un dosage minimal. Corps et matière. Grand style. Un champagne dont les pieds sont ancrés dans le terroir et la tête, tournée vers la voûte céleste. ****, 3

1) Voir aussi le site de Jacques Berthomeau au (www.berthomeau.com).

2) Du nom du physicien anglais qui a constaté la chose selon laquelle une interface telle que celle qui sépare le champagne du gaz «se minimise» en raison d'une surface réduite en eau et en air pour former une bulle.

■ Potentiel de vieillissement: 1, moins de cinq ans; 2, entre six et dix ans; 3, dix ans et plus.

■ Jean Aubry est l'auteur de *Guide Aubry 2010 - Les 100 meilleurs vins à moins de 25 \$* et chroniqueur à l'émission de Christiane Charette à l'antenne de Radio-Canada.

Échangez-vous la paix

Offrez nos certificats-cadeaux
Réservations: 1.877.834.SPAS (7727) • lasourcespa.com

LA SOURCE
BAINS NORDIQUES
RAWDON | QUÉBEC | CANADA

PRIX
2009

ACTUALITÉS

MAYON CRACHE



ERIK DE CASTRO REUTERS

LE VOLCAN Mayon, situé à 300 km au sud-est de Manille, crache des cendres et de la fumée depuis plus d'une semaine, mais le phénomène s'est intensifié au cours des dernières heures. Alors que quelques coulées de lave rouge se répandaient, des secousses plus fortes ont été ressenties. Tout porte à croire qu'une éruption est imminente. Les autorités ont d'ailleurs procédé à l'évacuation de près de 50 000 personnes vivant à proximité du plus actif des volcans philippins. «Nous ne pouvons pas exactement prédire quand aura lieu le "big-bang", mais l'activité du volcan s'intensifie depuis que nous sommes passés au niveau d'alerte 4 (sur une échelle de 5) dimanche», a déclaré le vulcanologue Renato Solidum. La dernière éruption du volcan Mayon remonte à 2006.

Poursuites en justice

Westmount perd une manche contre Montréal

Les relations demeurent tendues entre la métropole et les villes défusionnées

JEANNE CORRIVEAU

Quatre ans après leur divorce, Montréal et Westmount n'ont pas fini de régler leurs querelles d'ordre financier. La Cour supérieure vient de rejeter une requête de la Ville de Westmount qui réclamait à Montréal 22 millions de dollars. Il s'agirait, selon Westmount, d'une somme que se serait appropriée illégalement la Ville de Montréal pendant les trois années de fusion.

Westmount accuse Montréal d'avoir encaissé des revenus de taxes destinés au paiement de la dette pour des dépenses en capital de la ville de banlieue. Elle reproche aussi à Montréal de ne pas lui avoir remboursé des contributions versées à plusieurs régimes de rentes. Westmount s'est adressée aux tribunaux pour tenter de régler ce différend qui totalise 21,9 millions de dollars.

Dans une décision rendue le 15 décembre dernier, la juge Jeannine M. Rousseau a rejeté la requête introductive d'instance de la Ville de Westmount, estimant que le litige découlait de l'application de décrets gouvernementaux relatifs aux défusions et que la Cour supérieure n'avait pas à s'en mêler. «Il s'agit de décisions de nature politique», écrit la juge.

Déçu du verdict de la cour, le maire de Westmount, Peter Trent, a déploré que la juge n'ait pas voulu se prononcer sur le fond du litige. «La question pour elle était plutôt: Est-ce que Westmount a le droit d'ouvrir la porte



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay et Peter Trent

pour entrer dans la chambre, ou est-ce que la porte se ferme automatiquement? Une fois rendu dans la pièce, on va déterminer si on a une cause ou non», a résumé Peter Trent.

«Je trouve bizarre la conclusion de la juge, ajoute le maire. Si on peut pas régler ça par l'entremise des élus, il me semble que le seul recours dont nous disposons, c'est d'aller devant la cour.»

Peter Trent estime que Westmount a été traitée injustement dans toute la saga des fusions. C'est en janvier que son administration décidera si la décision sera portée en appel.

En 2009, le budget de la Ville de Westmount s'est élevé à 79,8 millions de dollars, dont 40 millions étaient consacrés à la quote-part versée par la Ville à l'agglomération de Montréal.

Les deux villes ont d'autres litiges en suspens, puisque Westmount réclame aussi de Montréal une somme de près de 800 000 dollars découlant de l'après-fusion. Pour sa part, Montréal estime que Westmount lui doit toujours un montant de

2,4 millions lié à la période des fusions. Ces deux dossiers seront examinés par le tribunal en 2010.

Relations tendues

Les relations entre Montréal et les 15 villes défusionnées sont loin d'être au beau fixe. Plusieurs maires de banlieues ne digèrent pas la facture que vient de leur refiler Montréal pour les services d'agglomération. Les effets de la récession, les pertes subies par les régimes de retraite et le déficit de la Société de transport de Montréal forceront les villes membres de l'agglomération à hausser leurs contributions en 2010. Cela se traduira pour Westmount par une augmentation d'environ 12 % de sa quote-part, estime le maire Trent.

La part réclamée aux villes défusionnées sera connue en janvier. La décision de l'administration de Gerald Tremblay de retarder le dépôt de son budget oblige les banlieues à reporter elles aussi l'adoption de leurs propres budgets.

Le Devoir

La Maison des arts de Laval



1395, boulevard de la Concorde Ouest
(par l'autoroute 15, sortie 7, direction boulevard de la Concorde)



Montmorency

Renseignements : 311 ou 450 978-8000 (de l'extérieur de Laval)
Billetterie : 450 667-2040



Les Voyagements

94,3
CHYZ.ca

**NE METTEZ PAS N'IMPORTE QUOI
DANS VOS OREILLES**

DOSSIER

Sri Lanka

Les réfugiés du tsunami continuent de lancer des appels à l'aide

SUITE DE LA PAGE 1

le raz-de-marée meurtrier a mis 1 heure 37 à atteindre Sri Lanka et lessiver 800 kilomètres de littoral. Cinq ans plus tard, encore largement défiguré, le pays voit ses plaies se cicatrifier: quelque 95 % des familles sinistrées ont reçu une aide quelconque pour tout recommencer à zéro. Même si les habitants de l'ancienne Ceylan n'ont pas fini de tourner la page.

Selon les plus récents chiffres du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies, ils seraient plus de 25 000 à croupir dans des camps de réfugiés, dans des abris de tôle. «On nous a abandonnés», maugrée Mohamed Hanifa, qui habite avec toute sa famille dans un shack de tôle d'à peine 150 pieds carrés tout près de Kalmunai. Infesté d'insectes et de serpents, dépourvu d'eau potable et d'un nombre suffisant de toilettes, l'endroit, appelé Gran Mosque, est suffoquant et insalubre. En cette saison des pluies, les égouts débordent, souillant tout le bidonville.

Dans son bureau climatisé, Mohamed Saleem, secrétaire de la division de Sainthamaruthu, tout près de Kalmunai, s'explique. Si le relogement de ces gens tarde, c'est qu'il a fallu trouver des terrains inoccupés où bâtir. Des rizières ont finalement été remblayées. Mais si quelque 300 maisons ont été reconstruites, 1300 familles attendent toujours un logement. M. Saleem ne cache pas son embarras. A la dernière réunion du district, il n'y avait plus que 15 ONG, contre une cinquantaine il y a deux ans. «Maintenant qu'on a les terrains, qui va construire?», s'interroge-t-il tout haut.

Grâce à la médiatisation de

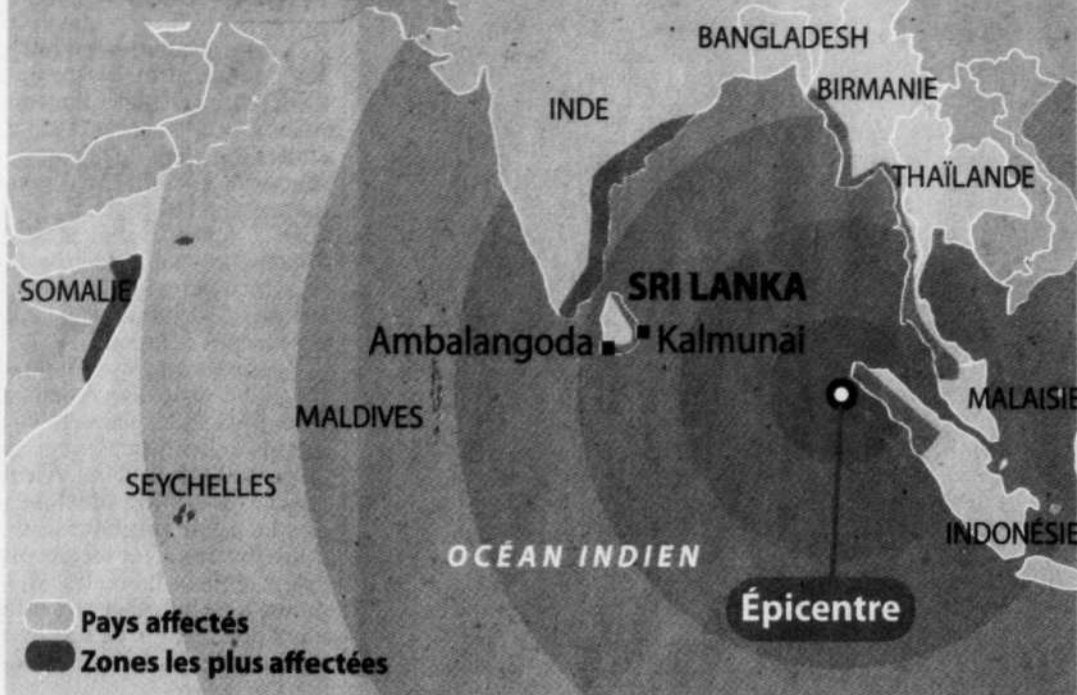
l'événement, la plus grande catastrophe humanitaire de l'histoire selon l'ONU, la réponse de la communauté internationale avait pourtant été la plus forte et la plus rapide jamais vue. Dans un élan de générosité sans précédent, plus de 13,5 milliards de dollars ont été amassés au total, soit plus de 7100 dollars par personne touchée par le tsunami. On est loin des trois dollars par personne qu'avaient reçus les victimes des inondations au Bangladesh la même année, souligne le rapport de la Tsunami Evaluation Coalition.

Au Sri Lanka, plus de deux milliards de dollars de dons ont servi à reconstruire ou réparer la très grande majorité des 100 000 maisons détruites ou gravement endommagées. A Ambalagoda, dans le sud-ouest de l'île, la Croix-Rouge canadienne a participé à la reconstruction d'une centaine de maisons coquettes juchées sur une colline garnie d'arbres et de bougainvilliers. Vilpulindra est ravi de sa nouvelle demeure de deux étages en béton coloré, lui qui vivait dans une bicoque au toit de paille. Certes, relogé à 10 kilomètres à l'intérieur des terres, ce pêcheur sur échasses est loin de la mer et de son profit. Mais pour rien au monde il ne reviendrait à la situation dans laquelle il se trouvait avant le tsunami.

Absence de consultation

Toutefois, par endroits, les maisons ont été construites à la hâte, sans que les ONG aient le temps de consulter les communautés. A Santhiveli, un village sur la côte est reconstruit par la Croix-Rouge canadienne, les habitants se plaignent de ne toujours pas avoir d'électricité ni d'installations pour cuisiner à l'extérieur. A l'intérieur, la cuisinière

Le tsunami du 26 décembre 2004



nière au gaz coûte cher à alimenter pour ces familles qui peinent à joindre les deux bouts. «Beaucoup d'ONG et d'organismes de reconstruction se sont plaints d'avoir été poussés à reconstruire trop rapidement», notait Rukshana Nanayakkara, directeur adjoint de la section sri-lankaise de Transparency International (TI), un organisme indépendant de lutte contre la corruption.

Avec son équipe, le jeune avocat a enquêté sur le processus de reconstruction. Allégations de vols, de corruption et de malversations des autorités chargées d'administrer ces fonds. La liste des récrimina-

tions est longue. En cinq ans, le gouvernement n'a produit qu'un seul rapport d'audit. Les plaintes et les recommandations pour améliorer la transparence du processus transmises par TI sont demeurées lettre morte. «Les gens ont le droit de savoir comment a été dépensé l'argent, par qui, qui a fourni les matériaux et combien ils ont coûté», insiste M. Nanayakkara.

L'impossible oublié

Au plus fort de la crise humanitaire, près de 300 ONG œuvraient sur le terrain. Mais depuis la fin de la guerre, en mai dernier, leurs fonds ont été redirigés vers des projets de re-

construction post-conflit. Le 31 mars dernier, l'ACDI a elle-même mis fin à son programme spécial d'aide aux victimes du tsunami. Et l'Agence fondée par le gouvernement sri-lankais pour s'occuper de la reconstruction et du développement n'existe plus depuis 2007. Beaucoup de bailleurs de fonds ont rangé leur portefeuille. «Cinq ans plus tard, le tsunami n'est plus la mode», croit pour sa part Constant Ragel. Le jeune charpentier tamoul constate déjà un ralentissement des activités dans son secteur.

Il y a pourtant encore beaucoup à faire, surtout pour panser les blessures à l'âme, les sé-

quelles psychologiques. «C'est tout simplement impossible à oublier», laisse tomber Suda, travailleur social de Tirai Madhu, une petite banlieue de Batticaloa, ville importante de la côte est, où 2000 familles ont été relogées après avoir tout perdu.

Le jeune Tamoul de 28 ans était chez lui lorsque la vague a fracassé le rivage sous les cris de panique. Il a été traîné, inconscient, sur plusieurs centaines de mètres. Souffrant de fractures dans tout le corps, il a été mis dans une pile de cadavres avant d'être emmené à l'hôpital. A la sortie de son coma, le jeune «miraculé» a mis des mois à reconnaître sa mère, les membres de sa famille... et à faire le deuil de plusieurs d'entre eux. «Le problème, c'est que beaucoup de survivants ne peuvent pas enterrer leurs proches, ne sachant même pas où sont leurs corps», note le psychiatre Judy Jayakumar, évoquant les nombreux cas de trouble de stress post-traumatique. «Ils vivent avec des fantômes.» Il fait allusion au cas de cette mère qui a perdu ses six enfants dans le tsunami meurtrier. Jour et nuit, elle les voit qui lui tendent les bras, entend leurs cris qui la supplient de les secourir. «Mais je suis heureux de constater que dans plusieurs cas, la vie a malgré tout repris son cours», a-t-il souligné.

Avec les élections présidentielles qui auront lieu fin janvier, le président sortant multiplie les promesses d'aide. A Kalmunai, dans son petit shack, Hanifa et les autres familles de naufragés du tsunami l'attendent de pied ferme. Et espèrent que seront enfin entendus les appels à l'aide qu'ils n'ont cessé de lancer, comme des bouteilles à la mer.

Le Devoir



Sur la plage de Kalmunai gît ce bateau de pêcheur, un triste rappel du tsunami.

COLLABORATION SPÉCIALE FRANÇOIS PESANT

Il y a pourtant encore beaucoup à faire, surtout pour panser les blessures à l'âme, les séquelles psychologiques

LES GRANDS GÉNIES DE L'INNOVATION

BPR

RIGUEUR ET AUDACE
EN INGÉNIEURIE

BPR, c'est plus de 2400 professionnels ayant fait le choix de la rigueur et de l'audace en ingénierie.

Merci à nos clients du Québec et du reste du Canada, des États-Unis, de l'Europe, et de l'Afrique grâce à qui nous intervenons tous les jours sur des projets d'envergure qui importent socialement, et ce, depuis bientôt 50 ans.

bpr.ca

DOSSIER



Un homme assis dans sa demeure dévastée.

COLLABORATION SPÉCIALE FRANÇOIS PESANT

En mots et en chiffres

Tsunami est un mot japonais signifiant « vague portuaire ». Un tsunami peut surgir à la suite de grands mouvements verticaux de l'écorce terrestre dus soit à des éruptions volcaniques sous-marines, soit à des glissements de terrain. Il se forme par déplacement d'eau, comme les petites vagues créées lorsqu'on lance un caillou dans un étang. Un tsunami ne dépend en rien des conditions atmosphériques.

80 % des tsunamis se produisent dans l'océan Pacifique.

13,5 milliards \$US ont été donnés par la communauté internationale pour la reconstruction post-tsunami.

13 pays ont été touchés par la vague meurtrière.

0h58 (GMT), une secousse sismique d'une magnitude de 9,3 à l'échelle de Richter survient au large de l'île de Sumatra en Indonésie.

225 000 vies ont été fauchées par le raz-de-marée dévastateur.

425 millions \$ ont été octroyés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour l'aide aux pays touchés. Rien que pour la reconstruction au Sri Lanka, l'ACDI a versé 82,4 millions \$.

Au Sri Lanka

35 000 vies ont été fauchées par la vague meurtrière.

500 000 personnes ont été sinistrées.

95 % des maisons ont été réparées ou reconstruites.

26 000 habitants n'ont toujours pas de maison.

82,4 millions \$ ont été consacrés par l'ACDI en quatre ans pour la reconstruction.

Le Devoir

L'argent, un deuxième tsunami

LISA-MARIE GERVAIS

Au lendemain du tragique événement, une tout autre vague a déferlé sur tous les pays de l'océan Indien ravagés par le tsunami: l'argent. Des organisations telles que la Croix-Rouge, Médecins sans frontière et d'autres ONG qui se sont créées en réaction à la crise ont été inondées de dons, tant et si bien qu'elles ont dû, dans certains cas, demander à la population de cesser d'envoyer de l'ar-

gent. Grisés par cette pluie de dollars, les Sri-Lankais ont baptisé cette euphorie la «golden wave». «Il y a eu une sorte de petit boom. L'État a injecté de l'argent et ses dépenses ont augmenté, ce qui a fait rouler l'économie», a confirmé Dushni Weerakoon, économiste à l'Institute of Policy Studies, qui a collaboré à de nombreux rapports sur la reconstruction post-tsunami.

Avec le recul, cet afflux massif d'argent n'a pas eu de bons côtés. Le gouvernement n'a pas su empêcher l'inflation et la hausse du prix des matériaux de

construction. Si bien qu'un an après le tsunami, les coûts de l'industrie du bâtiment avaient augmenté de près de 100 %. Et c'est sans compter les problèmes de gestion et de distribution des fonds. L'anecdote de ce Montréalais qui vit depuis près de 20 ans au Sri Lanka rend parfaitement l'état de surprise qu'a fait naître le «deuxième tsunami», celui de l'aide internationale. «On était dans une réunion de l'ONU avec tout plein d'ONG et de bailleurs de fonds. On ne savait pas trop quoi faire, il fallait s'organiser. A un moment donné, j'ai entendu la

voix de cet homme au fond de la salle. Il voulait savoir quoi faire maintenant, parce que deux avions pleins de vêtements et de denrées en partance de son pays d'origine étaient sur le point d'atterrir à Colombo», raconte-t-il.

Mais la vague «dorée» a été de courte durée et s'est brisée quelque part en 2006, en même temps que le cessez-le-feu entre les Tigres de l'Eelam tamoul et l'armée cinghalaise. Sous les bombes qui ont recommencé à éclater, les investisseurs ont fui. En particulier ceux qui étaient venus faire des affaires d'or en

re lançant le tourisme sur les côtes. Ainsi, les hôtels de luxe n'ont finalement pas poussé comme des champignons sur les plages de sable blond. Au grand bonheur des hippies adorateurs de la nature et des surfeurs! «La situation serait très différente aujourd'hui, maintenant que la guerre est terminée», soutient Mps Weerakoon. D'autant qu'après 30 ans de guerre et plus d'une catastrophe naturelle, le pays est passé maître dans l'art de reconstruire, soutient-elle.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENTS 2009-12, 2009-13, 2009-14 ET 2009-15

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées, que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 21 décembre 2009, les règlements suivants :

• Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Carrefour du Plateau-Mont-Royal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 et imposant une cotisation (2009-13);

• Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 et imposant une cotisation (2009-14);

• Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2010 (2009-14);

• Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (2003-12) (2009-15).

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi et qu'ils sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné situé au 201, avenue Laurier Est, 5e étage, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 24 décembre 2009.

Le secrétaire d'arrondissement,
Jean M. Poirier, avocatAVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES D'OMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet: www.ledroit.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledroit.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel: avisdev@ledroit.com

AVIS PUBLICS
TOMBÉES POUR LA PERIODE DES FÊTESLe Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2009 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2010.Le service des avis sera fermé les 24, 25, 31 décembre 2009 et 1^{er} janvier 2010.

RESERVATIONS ET MATERIELS

Publications des jeudis 24 déc. et 31 déc.: les mardis précédents avant 12h
Publications des lundis 28 déc. et 4 janv.: les mardis précédents avant 16h
Publications des mardis 29 déc. et 5 janv.: les mercredis précédents avant 16h
Publications des mercredis 30 déc. et 6 janv.: les lundis précédents avant 16h

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que 9148-2786 QUÉBEC INC. corps politique, légalement constitué ayant son siège social et principal établissement commercial au 804, De La Port Neuf, dans la ville de Lachenaie, province de Québec, J6W 5H2, a fait cession de ses biens le 10^{er} jour de décembre 2009 entre les mains de PINSKY BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 30^{er} jour de décembre 2009, à 11 h 00, aux bureaux du Syndic, 96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Qc).

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que 177835 CANADA INC. corps politique, légalement constitué ayant son siège social et principal établissement commercial au 804, De La Port Neuf, dans la ville de Lachenaie, province de Québec, J6W 5H2, a fait cession de ses biens le 10^{er} jour de décembre 2009 entre les mains de PINSKY BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 30^{er} jour de décembre 2009, à 9 h 00, aux bureaux du Syndic, 96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Qc).

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que GESTION BEAURIVAGE INC. corps politique, légalement constitué ayant son siège social et principal établissement commercial au 804, De La Port Neuf, dans la ville de Lachenaie, province de Québec, J6W 5H2, a fait cession de ses biens le 10^{er} jour de décembre 2009 entre les mains de PINSKY BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 30^{er} jour de décembre 2009, à 9 h 00, aux bureaux du Syndic, 96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Qc).

DATÉ À STE-THERÈSE, ce 17^{er} jour de décembre 2009.

Éric Bisson, CA, CIRP, syndic, Responsable de l'actif

PINSKY, BISSON INC.
SYNDIC96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Québec) J7E 3H9
Tél.: (450) 435-8011 • Téléc.: (450) 435-5510CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-04-013217-052
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre familiale)
JOSÉE PERROZZINO
Partie défenderesse
INTIMÉE-vs-
JEAN-FRANÇOIS DENIS
Partie défenderesse
REQUÉRANTEPAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, JOSÉE PERROZZINO, est, par les présentes, requise de comparaitre dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance en garde d'enfant a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Terrebonne, situé au 25, rue de Martigny Ouest, à St-Jérôme, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la partie défenderesse procédera à l'obtention contre vous d'un jugement par défaut conforme, aux conclusions qu'elle sollicite.

SOYEZ AVISÉ que la requête introductive d'instance en garde d'enfant sera présentée pour décision devant le Tribunal le 4 février 2010 en salle 81.01 du Palais de Justice de St-Jérôme, 25, rue de Martigny, à St-Jérôme, VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Saint-Jérôme, le 21 décembre 2009

Johanne Larivière
GREFFIER ADJOINTME MICHEL É. PAQUIN
120, de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2G1

Téléphone: (450)432-0224

Télécopieur: (450)530-2299

NEQ 1164095243
DÉCLARATION D'INTENTION
(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif URJAA Consultation Inc., ayant son siège au 455, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3A 1B7 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

MOHOLKAR, AMIT

AVIS DE VENTE

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-32-025437-097 PROVINCE DE QUÉBEC COUR DU QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. COUR 505-32-025437-097 JEAN POISSANT Partie(s) demanderesse(s) - vs - NATIONAL INC. Parties défenderesses) LE 06 JANVIER 2010 À 10H00 HEURE DE L'AVANT-MIDI, À LA PLACE D'AFFAIRES DE LA PARTIE DÉFENDERESSE AU NUMÉRO 281, AV. ST-DENIS, EN LA VILLE DE ST-LAMBERT ET DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL SE- RONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS ET EFFETS DE LA PARTIE SAISIS EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN: 1 BUREAU EN 3 SECTIONS BRUN, TEXTURE BOIS; 1 CHAISE EN CUIR NOIRE SUR ROUES AVEC ACCOUROIR; 1 FAXTE-LECOPIEUR HP VIVERAI, NOIR ET GRIS); - ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE; CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ LÉMOYNE. CE 22 DÉCEMBRE 2009 DAVID MASSICOTTE, HUISSIER GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS (450) 466-2628.

AVIS EST DONNÉ que, à la suite du décès de Marie Martine Benoit, domiciliée au numéro 2265, rue Auger, Montréal, Québec, H2G 1G2, survenu le 21 août 2009, un inventaire des biens a été fait le 16 décembre 2009, devant le notaire soussigné, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté à l'étude du notaire soussigné au numéro 10,055 Avenue D'Auteuil, Montréal. Signé ce 18 décembre 2009 S.H. FILIARAU, notaire.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUÉBEC NO 700-02-024273-097 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse ALAIN BERTRAND Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 12/01/2010 à 10:00 AU: 289 ADRIEN ETHER BOIS DES FILIEN seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ALAIN BERTRAND, saisi en cette cause, soit: CHEVROLET TAHOE 1994, FORD CARAVAN VICTORIA 1994, REMORQUE ARTISANAL 2007, DODGE CARAVAN 1999, GMC SIERRA 1994, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE, huissier de justice PHILIPPE ET ASSOCIÉS HUISSIERS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC TEL: 450-491-7575

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUÉBEC NO 700-22-019355-097 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse JOSEF CHASSE Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 12/01/2010 à 10:00 AU: 407 59E AVENUE POINTE-CALUMET seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOSEF CHASSE, saisi en cette cause, soit: TV BUREAU, VELO, ORDI, ECHELLE, BBO, NISSAN SENTRA 1999, XBOX, DVD PORTATIF, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. HUISSIER PHILIPPE ET ASSOCIÉS HUISSIERS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC TEL: 450-491-7575

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de LOMA AFFAIRES INTERNATIONALES INC.

À Montréal, le 21 décembre 2009
MARIE-FRANCE DEVLIN
GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-17-054069-095 COUR SUPÉRIEURE COMPAGNE DE FIDUCIE AGF Demanderesse

LOMA AFFAIRES INTERNATIONALES INC. Défenderesse

L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL Mis en cause à qualité

ASSIGNATION ORDRE est donné à LOMA AFFAIRES INTERNATIONALES INC. de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, H2Y 1G6, au local 1120, dans les trente jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de LOMA AFFAIRES INTERNATIONALES INC.

À Montréal, le 21 décembre 2009
MARIE-FRANCE DEVLIN
GREFFIER ADJOINT

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541

poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

ACTUALITÉS

Sortie de piste à Kingston: trois Canadiens étaient à bord

Trois Canadiens faisaient partie des 154 personnes à bord de l'avion d'American Airlines qui a fait une sortie de piste à l'aéroport de Kingston, en Jamaïque, lors d'un atterrissage sous une pluie battante mardi soir. L'incident n'a toutefois pas fait de victimes.

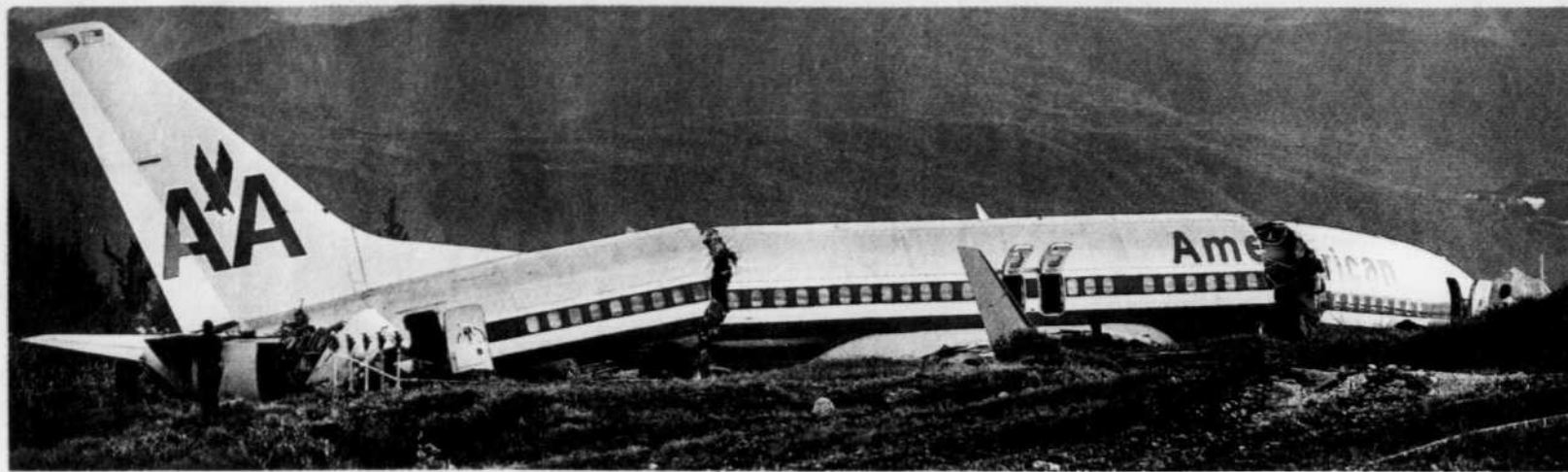
Une porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères, Dana Cryderman, a indiqué hier que les trois Canadiens n'ont pas été blessés.

Le Boeing d'American Airlines est sorti de la piste pour finir sa course sur une plage lors de son atterrissage à Kingston, où sont arrivés hier des experts américains qui tenteront d'expliquer cet accident qui, malgré la violence du choc, n'a fait que des blessés légers.

Sur les 154 personnes qui se trouvaient à bord du vol Miami-Kingston, 91 ont été blessées. Sept passagers étaient toujours hospitalisés hier, a indiqué une porte-parole d'American Airlines, Andrea Hugueley. «Pour l'essentiel, les blessures sont des fractures et, bien sûr, des entailles et des contusions», a indiqué de son côté le ministre jamaïcain de l'Information, Daryl Vaz, ajoutant que les passagers étaient «sérieusement secourus» par cet accident spectaculaire.

Le Boeing 737 est sorti de la piste mardi vers 22 heures lors de l'atterrissage à l'aéroport international Norman Manley. Alors que les passagers venaient d'applaudir le pilote pour l'atterrissage, l'appareil n'a pu s'arrêter et a heurté violemment une barrière en bout de piste. Il a traversé une route et s'est retrouvé sur une plage, à quelques mètres de la mer.

Une passagère, Natalie Morales Hendricks, a



MARK ANTHONY CHEN REUTERS

Le Boeing 737, qui transportait 148 passagers et six membres d'équipage, s'est brisé en trois sur une plage.

raconté qu'elle a mis du temps à comprendre que l'appareil était en train de dérapier. «Je regardais par le hublot pour voir ce qui se passait, et puis soudain tout est devenu noir et l'avion s'est écrasé», a-t-elle expliqué. L'un des réacteurs s'est brisé, une partie du train d'atterrissage s'est désagrégée et le fuselage s'est fendu.

Très vite, les masques à oxygène sont tombés automatiquement et les toboggans ont été déployés pour permettre l'évacuation d'urgence des passagers. «Les passagers se sont regroupés, ne sachant que faire. C'était la panique», a rapporté Mme Morales Hendricks. «Il y avait du sang,

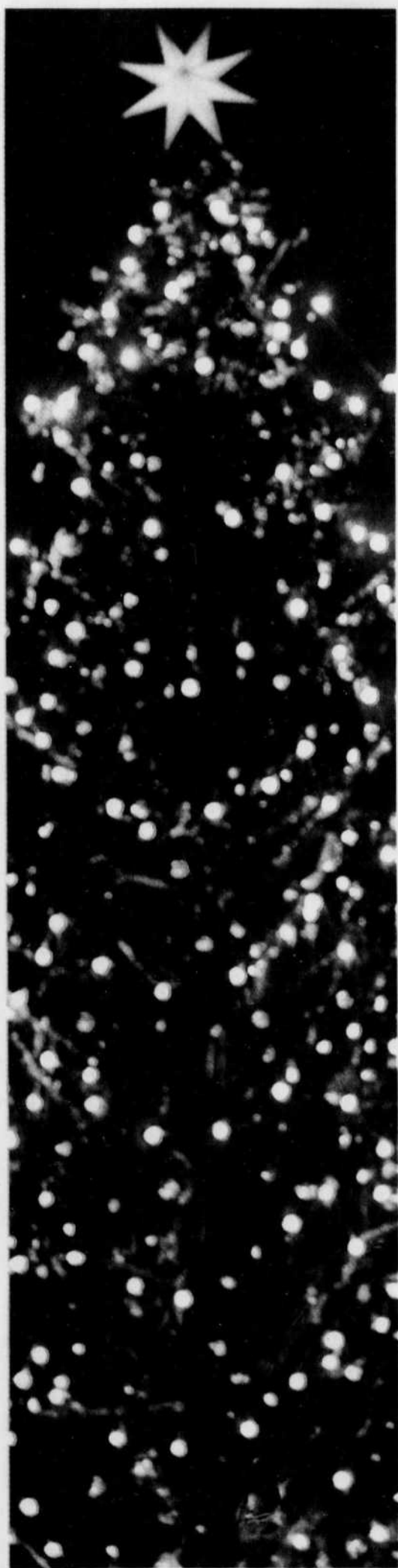
c'était la pagaille, comme on peut l'imaginer. Ça sentait le kérosène.» Une autre passagère, Betrie Carr-Cameron, a déclaré à l'AFP que les secours avaient mis au moins 20 minutes pour arriver. «S'il y avait eu un incendie, nous serions tous morts», a-t-elle affirmé.

Un responsable de l'aéroport a cependant assuré à la presse que les secours étaient arrivés sur place en moins de cinq minutes.

L'appareil, qui transportait 148 passagers et six membres d'équipage, était parti de l'aéroport Ronald Reagan à Washington et avait fait escale à Miami en Floride avant de s'envoler vers la Jamaïque.

American Airlines se refuse à «faire des conjectures sur les causes de l'accident», a indiqué une porte-parole de la compagnie aérienne Tim Smith. Le Bureau américain de la sécurité des transports (NTSB) a dépêché sur place plusieurs enquêteurs qui travailleront avec l'autorité de l'aviation civile jamaïcaine pour faire la lumière sur l'accident. Des représentants de l'autorité de l'aviation civile américaine (FAA), d'American Airlines, de Boeing et de GE Aircraft Engines se sont aussi rendus en Jamaïque.

La Presse canadienne et l'Agence France-Presse



PATRICK HERTZOG AGENCE FRANCE-PRESSE

NUIT DE NOËL

SUITE DE LA PAGE 1

Le Dr Renaud dévissa doucement la bouteille, la porta à sa bouche et en avala une lampée. Elle embrasa sa gorge. Tout d'un coup, lui revint en mémoire cette soirée passée avec sa femme Florence, à l'hôtel Alfonso XIII de Séville, il y avait tellement d'années maintenant. La chaleur de juin qui bercait leurs échanges et les effluves de brandy leur montaient à la tête. Un alcool aux nuances de bois d'acajou, de café et de chocolat. Une guitare jouait en sourdine. Depuis, sa relation avec Florence s'était détériorée. Et tout cela était si loin d'ici maintenant. Il prit une seconde gorgée, fit claquer sa langue, revissa le bouchon, cacha la bouteille dans un tiroir. Il rouvrit la porte, puis prit le téléphone pour faire appeler le premier patient, dont il ramassa le dossier au sommet de la pile de ceux qui l'attendaient.

C'était une petite fille de cinq ans, accompagnée de sa maman, qui présentait des problèmes respiratoires. «Bonjour, petite, fais-moi entendre ta chanson», dit le Dr Renaud en plaquant son stéthoscope sur sa poitrine. La petite fille respirait avec beaucoup de difficulté. Le Dr Renaud posa une série de questions à sa mère: vaccinée contre la grippe? Allergique? Asthmatique? La mère répondait dans un français incertain. Le Dr Renaud envoya la petite fille passer des radiographies et un test de dépistage de la grippe H1N1. Puis il annonça à sa mère que sa petite serait hospitalisée pour la nuit. «Pour la nuit! protesta-t-elle. Mais c'est le réveillon de Noël, j'ai deux autres enfants qui m'attendent à la maison.» «C'est comme cela, madame, répondit-il sans autre forme d'explication. C'est mieux pour sa santé et la vôtre.»

Le patient suivant était un petit homme d'une cinquantaine d'années. Il avait des problèmes de vision à l'œil droit depuis qu'il avait reçu un coup d'ongle dans l'œil dans l'autobus. Hypersensibilité à la lumière. Douleur.

Le Dr Renaud installa le patient sur une chaise, lui fit regarder à travers une lunette et plongea l'œil dans sa loupe grossissante. Plus du tiers de la cornée était couvert d'une pellicule d'un blanc opaque. Abcès dans l'œil: un cas sérieux. Il téléphona à l'ophtalmologiste de garde, obtint un rendez-vous rapidement, puis se glissa dans le bureau des médecins pour avaler quelques lampées de brandy. À chaque gorgée, la petite musique de la guitare de l'hôtel Alfonso XIII lui revenait en mémoire, le grisant encore davantage. Il fit appeler les patients suivants.

Il vit ainsi un jeune garçon souffrant d'une crise d'appendicite, un homme de 86 ans souffrant d'une jambe enflée, une femme souffrant d'une céphalée aiguë accompagnée de vomissements, un homme qui s'était fracturé la jambe dans un accident de la route. Entre deux patients, le Dr Renaud se réfugiait quelques secondes dans le bureau des médecins, avalait quelques gorgées de brandy, de plus en plus rapidement. À 22 heures 30, il appela sa femme Florence à la maison. La soupe aux huîtres était prête. Les câlles au fenouil caramélisé mijotaient doucement sur le feu. On avait servi l'apéritif. Le Dr Roberge et sa femme Mylène étaient arrivés avec leurs deux enfants, Sophie et Léo. Jeanne, la sœur de Florence, était avec son nouveau compagnon, Gilles. Et puis, il y avait leurs enfants, bien sûr, Frédéric et Thomas. Ils attendaient toujours leurs cadeaux qui n'étaient pas encore emballés. Il ne manquait plus que lui.

Il raccrocha, mit la bouteille de brandy dans sa poche et retourna à ses dossiers. Vers 23 heures, on l'avisa qu'une femme était arrivée à l'urgence dans un état semi-léthargique. Elle ne savait ni son nom, ni son âge et ne répétait qu'un mot, 1965, dans ses brefs moments de conscience.

«On sait qu'elle a pris de l'ecstasy, semble-t-il», ajouta l'infirmière. Le Dr Renaud s'approcha de la malade. Pâle, elle semblait dormir. Il la secoua doucement. Elle se réveilla en sursaut. «Je suis très bien, criait-elle. Je veux rentrer chez moi.» Le Dr Renaud poussa un soupir. «Vous devez rester sous surveillance, dans le secteur des patients en état de choc, toute la nuit.»

Deux ambulanciers venaient de faire entrer une civière dans le couloir de l'urgence. Sur le matelas respirait péniblement un gros homme vêtu de rouge. Les ambulanciers avaient détaché sa grosse ceinture noire.

«On l'a trouvé gisant dans un parc. Il était entouré de traces de sabots et de traîneau. Il a été signalé par un appel anonyme. Il ne porte aucun papier sur lui», dit l'ambulancier. On avait glissé un masque à oxygène par-dessus la longue barbe blanche. Le Dr Renaud, qui commençait à avoir un sérieux coup dans le nez, s'approcha de l'homme et osa tirer d'un coup sec sur la barbe, pour vérifier si elle tenait. L'homme eut un mouvement de défense. «Réaction normale à la douleur. Barbe véritable», murmura le médecin. La sonnette d'alarme de l'électrocardiogramme tintait dangereusement.

Le Dr Renaud entreprit son interrogatoire. «Depuis quand avez-vous de la difficulté à respirer?» «Depuis une semaine ou deux», dit l'homme en s'agrippant à son masque à oxygène. «Avez-vous noté d'autres symptômes ces derniers temps?» «Faiblesse extrême, balbutia le vieillard. J'ai dû fermer mon atelier en pleine période de pointe. Mes livraisons de cadeaux sont en retard.»

Le Dr Renaud eut un mouvement de panique. Il courut s'enfermer dans le bureau des médecins, prit le téléphone et composa le numéro de son domicile. «Florence, c'est moi. Je vais être en retard. J'ai un cas lourd qui vient d'arriver, pas un cadeau... Probablement un cas de complications de la grippe H1N1.» «Ah non, Jacques, s'il te plaît, pas le soir du réveillon. Les invités sont arrivés, les cadeaux des enfants ne sont pas emballés, j'attends le brandy pour faire flamber le gâteau.» «C'est impossible, ma chérie, tu connais le métier.» «Bon, alors on distribue les cadeaux sans emballage et sans toi, et on mange le gâteau sans brandy», dit-elle en lui rattachant la ligne au nez.

Le Dr Renaud retourna en titubant vers l'ilot des infirmiers. «Le patient en civière doit être isolé», lança-t-il à une infirmière de garde. «Isolé! Il n'y a plus de place. L'urgence débordé!», répondit l'infirmière. On fit monter le père Noël, car c'était bien lui, à l'étage où on avait isolé d'autres enfants. «J'ai du travail à faire avant minuit», gémissait-il entre deux bouffées d'oxygène.

On ferma la porte derrière lui, mais la petite fille hospitalisée pour la grippe, qui l'avait vu passer, réussit à se glisser dans la chambre après le départ des infirmiers. «Es-tu le vrai père Noël?», demanda-t-elle en se campant devant lui.

Le père Noël l'accueillit dans un râle, respirant difficilement. La petite fille grimpa dans le lit du père Noël et se glissa contre son ventre chaud. «Père Noël, père Noël, moi aussi j'ai la grippe H1N1! Ça veut dire qu'on peut passer le réveillon ensemble.» «As-tu eu un cadeau pour Noël?», chuchota le père Noël dans son oreille. «Non, mes cadeaux sont

à la maison, avec mes deux frères», dit la petite fille en faisant la moue. Le père Noël se retourna lourdement, décrocha le téléphone et fit demander du papier et des crayons. Une infirmière vint les porter quelques minutes plus tard.

«Va, donne-moi cette tablette de papier, là», dit le père Noël à la fillette. Avec ses gros doigts boudinés, il entreprit d'effectuer sur la feuille plusieurs plis compliqués, jusqu'à ce qu'apparaisse dans le papier une figure. «Un pingouin!», s'exclama la fillette en battant des mains de plaisir.

À l'urgence, l'étage au-dessous, le Dr Renaud multipliait les consultations: un bras cassé, un autre œdème pulmonaire. Sa bouteille de brandy était maintenant à demi vide.

«D Renaud, la patiente qui a pris de l'ecstasy demande encore de s'en aller», revint lui annoncer l'infirmière.

«J'arrive», dit-il. Il entra dans la chambre 12 et referma la porte en prenant soin de la verrouiller derrière lui. La jeune femme le fixait de son regard clair. Elle était agitée et souffrait manifestement du sevrage. Voulant calmer sa douleur, le Dr Renaud s'approcha doucement et glissa sa bouteille d'alcool dans la main de la malade. «Il est minuit, chuchota-t-il. A votre santé.»

La jeune femme attrapa la bouteille et but goulument. Puis elle lui tendit la bouteille. Il rit, s'assit au bord du lit. But. Lui tendit la bouteille encore. Ils burent ainsi jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de brandy, plus d'ecstasy, plus de salle d'urgence, plus même de fête de Noël. Ils se contèrent leurs malheurs respectifs. Et enfin, dans les bras l'un de l'autre, ils s'endormirent profondément.

Au département de pédiatrie, dans la chambre du père Noël, les formes d'origami, un jeu japonais sophistiqué de pliage de papier, se succédaient sur la table d'hôpital: une baleine, des petits poissons, un phoque, un ours polaire, une maison, un sapin de Noël, un troupeau de rennes et même un traîneau plein de cadeaux. Un peu passé minuit, un infirmier vint porter au père Noël le sac presque vide qu'il avait oublié dans l'ambulance. À l'intérieur, un BlackBerry émit une sonnerie d'alerte. Le père Noël ouvrit le sac et prit l'appareil. Un texto défila à l'écran: «Les cadeaux ont tous été livrés. Joyeux Noël et reposez-vous bien. On passe vous prendre en traîneau le plus vite possible.» C'était signé: «Mère Noël et l'équipe du pôle Nord.»

À la section des patients en état de choc, deux infirmières tambourinaient avec insistance sur la porte de la chambre 12. Les deux médecins qui accompagnaient le Dr Renaud en ce soir de Noël étaient débordés.

L'aube se levait presque quand le médecin déverrouilla finalement la porte. Personne n'osa prononcer une parole quand il prit son manteau pour sortir de l'urgence, puis de l'hôpital.

Quelques semaines plus tard, une plainte fut déposée au collège des médecins contre le Dr Renaud, qui avait omis d'effectuer un suivi auprès d'un patient souffrant d'un œdème pulmonaire durant la nuit de Noël. Il avait également abandonné ses collègues aux prises avec un nombre élevé de patients ce soir-là. On se plaignait enfin qu'il avait laissé sortir un patient atteint de la grippe H1N1, portant une longue barbe blanche, qui s'était mystérieusement enfui par la fenêtre de l'étage, avant que le médecin ne lui ait signifié son congé. On avait simplement trouvé un grelot près du lit. Le Dr Renaud fut condamné par le conseil disciplinaire à être de garde tous les soirs de Noël à l'urgence de l'hôpital Sainte-Marie-des-Bordées, sans brandy, jusqu'à la fin de ses jours. Sa femme le laissa quelques années plus tard.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390